

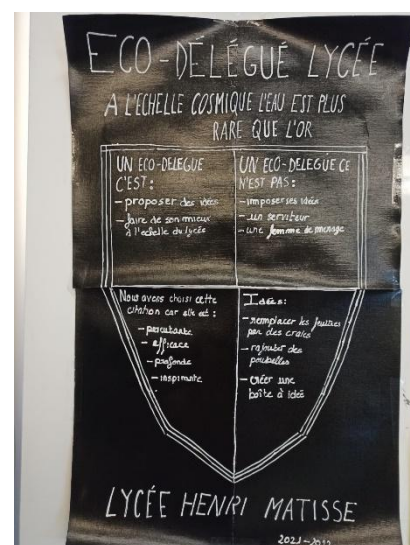
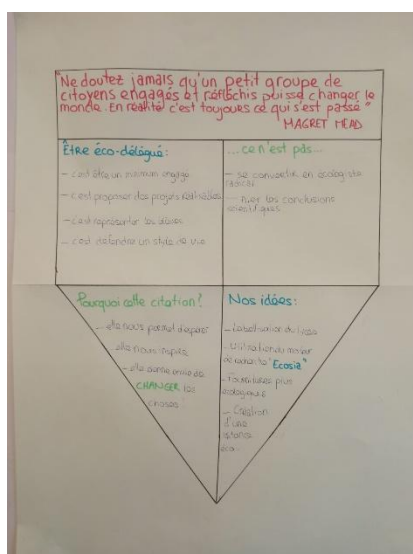
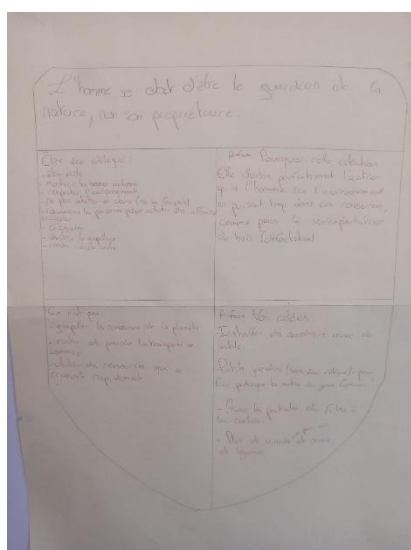
Les éco-délégués quésaco?

Chaque classe a élu, en début d'année, un binôme d'éco-délégués (un titulaire et un suppléant). Ces élèves se sont réunis depuis début janvier afin de développer au sein du lycée Henri matisse une démarche de développement durable.

Qui sommes-nous ?

Lors du premier rassemblement, les élèves ont constitué des blasons autour de citations, permettant d'échanger et de définir selon eux les missions des éco-délégués au sein du lycée. Pour les élèves présents, être éco-délégué, c'est :

- Proposer des idées, être un minimum engagé, avoir des projets réalisables
- Faire de son mieux au niveau du lycée, éviter le gaspillage, recycler
- Montrer les bonnes actions, représenter les élèves
- Respecter l'environnement



Que faisons-nous ?

La séance suivante, après une initiation et un échange sur les enjeux du développement durable, basé sur les 17 objectifs du développement durable (17ODD) de l'ONU, les éco-délégués ont construit une démarche de projets. Cette démarche va leur permettre, étape par étape, de faire évoluer leurs projets tout en les ancrant dans les 17ODD. Cette dernière comprend 4 étapes :

- L'état des lieux
- La constitution du projet : méthode QQQQCP (Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Pourquoi)
- L'action, la production, la finalité...
- Le bilan final

De plus, les élèves ont rajouté la dimension de communication qu'ils ont pensé pour l'ensemble des étapes. C'est d'ailleurs en ce sens que la rubrique éco-délégué de l'ENT a vu le jour.

A la suite de cela, les éco-délégués ont établi cinq champs d'actions qui sont : l'alimentation, les transports, la biodiversité, la pollution et le numérique. Dans chaque domaine, les éco-délégués ont procédé à un état des lieux, la première étape qui va leur permettre de lancer les projets sur des bases solides, savoir d'où on part pour savoir où l'on va.

La prochaine étape sera développée dans un prochain article....